

# LE PÊCH' LUNE DE BOREX

N°003  
DÉC. 2021

Habitants: 1157  
Superficie: 201 ha  
Habitants: Borésiens



Photo: Corinne Maillard, qui remporte le concours photo organisé par la SDB.

## Édito

Si les contraintes liées à la pandémie de COVID-19 tendent à s'estomper, cette dernière a révélé à quel point les personnes réagissent différemment face à une menace réelle, constatant que la liberté individuelle peut être restreinte, faisant place à un esprit de solidarité dans des actions communes et concertées. Parmi les nombreux défis qui attendent l'humanité dans les décennies à venir, le thème du réchauffement climatique et de l'urgence de le traiter devient prépondérant.

Après la Confédération, le Canton de Vaud et son plan climat, les autorités Borésiennes ont décidé d'intégrer cette problématique dans le plan de législature 2021-2026 en créant un volet «Développement durable» rattaché au dicastère géré par notre conseiller municipal M. Boris Vetsch. Plusieurs projets sont d'ores et déjà en cours.

Ainsi, le «développement durable» prend place dans le présent bulletin communal sous la forme d'un article, rédigé par M. Albert Rusterholz, ancien conseiller communal, que nous remercions pour son implication. Dans ses lignes, M. Rusterholz, souligne les actions que tout un chacun peut entreprendre afin que les objectifs fixés pour lutter contre le réchauffement climatique puissent être atteints.

Enfin, 2021 se terminant, je vous souhaite, chères Concitoyennes, chers Concitoyens, mes meilleurs vœux pour un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année. ▶

Jean-Luc Vuagniaux, syndic

# Fermeture de l'administration

Durant les fêtes de fin d'année, la Municipalité, le Greffe municipal et la Police des Constructions seront fermés:  
**du 27 décembre au 9 janvier 2022 inclus.**

Le bureau de l'Office de la population et le Contrôle de l'habitant sera fermé:  
**du 27 décembre au 16 janvier 2022 inclus\*.**

\*Le préposé de l'Office de la population et du Contrôle de l'habitant reste joignable les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 par téléphone au 079.303.62.86.

**La Municipalité de Borex ainsi que ses collaborateurs, souhaite aux habitants de Borex un joyeux Noël et ses meilleurs vœux pour 2022!**



## Horaires de la déchetterie durant les fêtes

**La déchetterie sera ouverte de façon partielle durant les fêtes, aux horaires suivants:**

Vendredi 24 décembre 2021, de 16h00 à 19h00

Samedi 25 décembre 2021, **fermée**

Lundi 27 décembre 2021, de 16h00 à 19h00

Mercredi 29 décembre 2021, de 16h00 à 19h00

Vendredi 31 décembre 2021, **fermée**

Samedi 1er janvier 2022, **fermée**,

Lundi 3 janvier 2022, de 16h00 à 19h00

## Ramassage des ordures

Pour l'année 2022, le ramassage des ordures ménagères se fera par Odelet Transports SA à l'identique que l'année écoulée, soit le mardi matin dès 6h00.

## En vente à l'administration:

- Carte de stationnement sur le territoire communal – valable uniquement sur les places à temps limité – au tarif de CHF 8.00 la journée
- Sacs à ordures ménagères taxés au prix de CHF 10.-/rouleau de 17L  
CHF 19.50/rouleau de 35L

- CHF 38.-/rouleau de 60L et CHF 30.-/rouleau de 110L.
- Cartes de 10 entrées pour la piscine intercommunale, au prix de CHF 63.-/adulte et CHF 45.-/enfant
- Cartes CFF, disponibles à la Commune de Chéserex au prix de CHF 47.-/carte. Tél: 022 369 90 41

# Informations officielles

## Recensement obligatoire des chiens

En exécution de la Loi sur la Police des chiens LPolC du 31 octobre 2006, tous les propriétaires de chiens sont tenus-es de les déclarer à l'Office de la population de la Commune de Borex. L'annonce doit intervenir dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance. Toute modification telle que vente, donation ou décès de chien est également à déclarer dans les 15 jours, pour radiation.

De plus, chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile de son propriétaire. Depuis le 1er octobre 2002, tous les chiens doivent être identifiés

au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire et être enregistrés par ce dernier dans la banque de données désignée par le Conseil d'Etat, à savoir la société AMICUS. Plus d'informations sur [www.borex.ch](http://www.borex.ch)



## Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

En vertu de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 7 décembre 2005 sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, nous rappelons aux propriétaires, usufruitiers, fermiers ou locataires de fonds plantés de pins atteints par la chenille processionnaire, qu'ils sont tenus de détruire les nids dès leur apparition et, ce durant la période hivernale, soit jusqu'au 15 février 2022. La seule lutte efficace est l'opération d'élimination mécanique consistant à couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu.

Pour rappel, les poils des chenilles processionnaires possèdent des propriétés urticantes qui peuvent pro-

voquer des troubles ou des réactions allergiques chez l'être humain, mais qui sont également dangereux, voire mortels, pour les animaux domestiques, en particuliers les chiens et les chats. Plus d'informations sur [www.borex.ch](http://www.borex.ch)



# Nouveaux horaires de l'administration communale

## Dès le 10 janvier 2022

### Greffé Municipal et Police des Constructions

Lundi 08h30 – 11h30  
Mardi 08h30 – 11h30 et 15h00 – 18h00  
Vendredi 08h30 – 11h30

### Contrôle de l'Habitant\*

Lundi 09h00 – 11h00 à Borex  
Mercredi 07h00 – 10h00 à Crassier  
et 15h00 – 18h00 à Borex  
Jeudi 09h30 – 11h30 à Crassier  
Vendredi 09h30 – 11h30 à Borex

\* Les habitants de Borex et Crassier peuvent se rendre aux deux administrations.

# La Fontaine des Quatre-Vents aux couleurs de Noël

La Société de développement de Borex a récemment lancé un appel aux Pêches-Lune, qui étaient invités à décorer leur village pour les fêtes de Noël. Aussi, la fon-

taine des Quatre-Vents sera parée de vos créations durant tout le mois de décembre. Venez admirer le village de Noël miniature réalisé par vos soins.◀

# Un défibrillateur pour sauver des vies

Nouveauté: La Commune de Borex s'est munie d'un défibrillateur ZOLL AED 3, en voie d'installation à la fontaine des Quatre-Vents. Ce dernier peut sauver des vies grâce à votre aide, avec ou sans connaissances médicales. Et pourquoi ne pas devenir First Responder et dispenser les premiers gestes de réanimation jusqu'à l'arrivée des secours professionnels. Renseignez-vous via le QR Code ci-dessous ou sur <https://foundation-first-responders.ch/fr/first-responders>



# Urgence Climatique

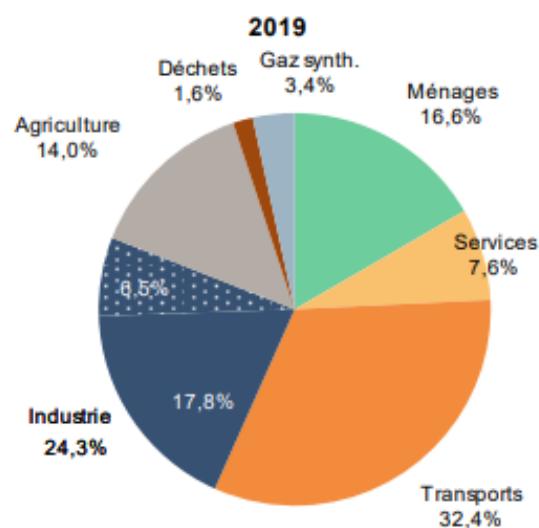
Comment participer personnellement à la lutte engagée contre le réchauffement climatique ?

Tout d'abord en étant correctement informé sur les causes.

Les scientifiques s'accordent aujourd'hui pour dire que nos activités humaines sont la cause première de l'accélération du réchauffement climatique dans le Monde depuis 1950. L'empreinte carbone liée aux gaz à effet de serre (GES) issus des activités humaines et relâchés dans l'atmosphère n'a cessé de s'accroître sur cette période. Elle constitue aujourd'hui de loin la principale composante de l'empreinte écologique de l'humanité, dépassant les capacités d'absorption des océans et des forêts et conduisant à un dérèglement climatique majeur. (WWF, citation tirée du rapport du GEIC)

Ci-contre le graphique des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en suisse, par secteur. (Données de l'Office fédéral de l'environnement OFEV)

On remarque que « Ménage » et « Services » totalisent près de  $\frac{1}{4}$  de ces émissions, et sont donc celles que nous générerons par nos propres activités quotidiennes. Ajoutons à cela le fait que nous participons directement pour une bonne part aux émissions dues aux



« Transports » lors de nos déplacements et voyages.

Il y a donc indéniablement un grand potentiel pour tout un chacun de réduire son empreinte.

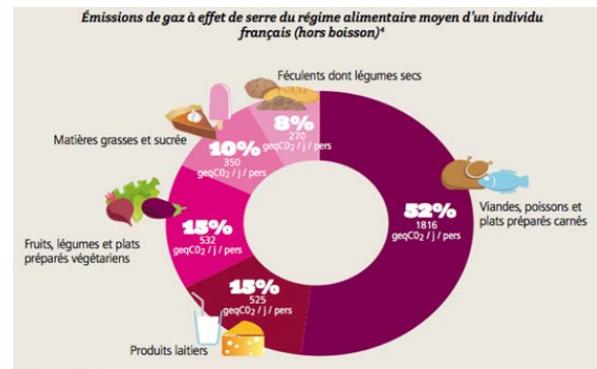
Je propose dans ce premier article sur le sujet de nous concentrer sur les possibilités faciles d'amélioration dans le domaine de **l'alimentation**, sujet traversant plusieurs de ces secteurs.

Nos choix alimentaires sont responsables **d'un tiers des émissions** de gaz à effet de serre d'origine humaine. Et nous avons la possibilité de réduire celles liées à l'alimentation de 50% grâce à des choix alimentaires intelligents, selon les experts.

Cela prend en compte toute la chaîne « du champ à la fourchette » : les activités agricoles (50%), transformation & conservation, emballage, transport et commercialisation (32%), le déplacement des consommateurs pour leurs achats (11%), et le traitement des déchets alimentaires (7%).

Nos habitudes alimentaires ont aussi un grand effet sur l'émission de GES de par leurs choix et leurs origines: choisir des produits de saison et de proximité demandera moins d'emballage et de conservation, ainsi que moins de transport. Faire les achats près de chez soi réduira nos déplacements. Avoir moins recours à des aliments transformés réduira aussi l'empreinte mais demandera un peu plus de préparation domestique. Enfin, on cherchera à éviter le plus possible d'avoir des emballages et des déchets ménager à éliminer. (En Suisse 715 kg de déchets générés par habitant par année).

Une remise en question de notre régime alimentaire est nécessaire.



Nous mangeons notamment

- trop,
- trop gras
- trop de viande.

L'illustration montre que la consommation de viande offre le meilleur potentiel de réduction. Alors que la viande ne représente que 18% des calories consommées dans le monde, sa production représente 57% des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole. Voici un schéma donnant une orientation pour améliorer ses choix:

Le Conseil Fédéral a révisé son objectif le 27 janvier 2021 comme suit:

La Suisse doit ramener à zéro net ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Concitoyens, ce sera l'engagement personnel de tous cumulé qui permettra d'atteindre l'objectif fixé. À chacun de nous de contribuer de son mieux pour le bien de tous.

**Albert Rusterholz, membre de « Grands-Parents pour le Climat »**

### IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN GAZ A EFFET DE SERRE DE L'ALIMENTATION

Faible <1 kg CO <sub>2</sub> éq/kg	Moyen 1-4,9 kg CO <sub>2</sub> éq/kg	Moyen 5-10 kg CO <sub>2</sub> éq/kg	Elevé >10 kg CO <sub>2</sub> éq/kg
Légumes de plein champ Légumes racines Légumes en serre chauffés avec des énergies renouvelables Pommes de terre Légumineuses (pois, lentilles...) Céréales Pâtes Pain Fruits locaux	Œufs Riz Huile de colza Légumes chauffés en serre avec des énergies fossiles Huiles de tournesol, de colza Sucre de canne, de betterave Snacks sucrés et salés Fruits (banane, melons) Légumes importés de loin Vin Œufs Lait, yaourt	Volaille Huile de palme Huiles de soja, d'olive	Bœuf Mouton Porc Poisson d'élevage Fromages Café Chocolat Crustacés d'élevage Fruits et légumes tropicaux transportés par avion Beurre, graisses animales

# « Save the date »: OFF des Assises Européennes de la Transition Energétique – 24 janvier > 27 février 2022

Après la 19ème édition accueillie en 2018 par le Grand Genève, les Assises européennes de la transition énergétique reviennent sur le territoire les 1, 2 et 3 février 2022 à Genève Palexpo.

En parallèle de ce grand rendez-vous des acteurs institutionnels et spécialistes territoriaux, nationaux et internationaux de la transition énergétique, le Grand Genève souhaite renouveler l'expérience du OFF, destiné au grand public.

Cet évènement, qui mobilise tout le territoire, s'étale-

ra sur un mois avant et après l'évènement officiel des Assises: du 24 janvier au 27 février 2022.

De plus amples informations sont disponibles via le QR Code ci-dessous:



## Nouveau règlement de police

Un nouveau règlement de police est entré en vigueur. Nous vous invitons à le parcourir via le QR Code ci-dessous ou directement sur notre site internet [www.borex.ch](http://www.borex.ch).



## Boîte à livres au look londonien

Vous l'aurez constaté, une cabine téléphonique londonienne a pris place à côté de la Fontaine des Quatre Vents. Sur l'initiative de la Municipalité, cette dernière a été acquise durant l'été, puis elle a été rénovée, afin de pouvoir accueillir de nombreux livres à échanger entre villageois. Cette boîte à livres se veut être un lieu de partage sous la bienveillance. Merci à chacune et à chacun d'en prendre soin, tout comme des livres qui l'habitent. Bonne lecture !



# Lutte contre les plantes exotiques envahissantes



Bien qu'elles puissent être belles à l'œil, ou semblées de nos contrées, les plantes exotiques envahissantes, dites néophytes, sont un véritable fléau causant des dommages aussi bien écologiques que sanitaires ou économiques. Introduites de manière volontaire ou accidentelle, elles portent atteintes à la diversité biologique en se répandant massivement aux dépens des espèces indigènes et peuvent mettre en danger l'être humain et son environnement. Afin de s'en défaire, des stratégies de prévention sont mises en place, les déchetteries communales se doivent de respecter les procédures dans le but d'une éradication ou endiguement de l'espèce exotique envahissante. Vous aussi, vous pouvez agir en découvrant les plantes exotiques envahissantes sur ce lien: <https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes/#c2071288>

«Quelle belle idée d'offrir aux insectes et autres petites bêtes un espace cocooning, pour y nicher, manger, vivre. Même en hiver, la maison à insectes est très utile pour eux, en plus d'être jolie pour nous».

Crédit photo: Denis Beuret

## L'info du jour

*Saviez-vous que ... En 1740 est publié un arrêté communal sur la fainéantise, soulignant que «la fainéantise est fille de l'ivrognerie et l'on néglige fort de faire apprendre des métiers aux enfants, en sorte que l'on est obligés de se servir d'artisans étrangers. Si cela continue, l'on ne pourra plus tirer de nos terres ce qu'elles coûtent de cultiver».*



# Agenda des manifestations

## Séances du Conseil Communal – 20h

6 décembre 2021 / 14 mars 2022 / 20 juin 2022 /  
3 octobre 2022 / 5 décembre 2022

## Manifestations

**4 décembre 2021** – « Noël des Ainés » par la Société de développement de Borex / Brunch à la Ferme Varidel, rte de Crassier 1 – 11h

**4 décembre 2021** – « Noël des petits et grands » par la Société de développement de Borex / Venue du Père Noël à la Ferme Varidel, rte de Crassier 1 – 17h

**9 janvier 2022** – Vœux de la Municipalité – Sous le hangar agricole, en face de la Maison de Commune

**1er mai 2022** – « 1er mai en Fleur » par la Société de développement de Borex ▲



La SDB, c'est :  
**des sorties  
des animations**  
ouvertes à tous, pour partager  
des moments conviviaux  
dans notre village !

Vous souhaitez devenir membre ?  
Pour plus d'informations : [www.developpement-borex.ch](http://www.developpement-borex.ch)  
Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de nos manifestations

Le comité  
Léna, Caroline, Sandrine, Minh et Marco

# La parole est à vous

Pour nous faire parvenir vos annonces, idées, etc:  
[admin@borex.ch](mailto:admin@borex.ch)

## Les bébés 2021

Kiara, Tom, Phoebe, Nour,  
Hannae, Loris

## En souvenir de

Hildegard Gonzalez

## Horaires de l'administration communale

Dès le 10 janvier 2022

### Greffé Municipal et Police des Constructions

Lundi 08h30 – 11h30  
Mardi 08h30 – 11h30 et 15h00 – 18h00  
Vendredi 08h30 – 11h30

### Contrôle de l'Habitant\*

Lundi 09h00 – 11h00 à Borex  
Mercredi 07h00 – 10h00 à Crassier  
et 15h00 – 18h00 à Borex  
Jeudi 09h30 – 11h30 à Crassier  
Vendredi 09h30 – 11h30 à Borex

\* Les habitants de Borex et Crassier peuvent se rendre aux deux administrations.

## Impressum

### Editeur:

Administration communale  
Au Village 13 – 1277 Borex  
Tél: 022 367 13 33  
Email: [admin@borex.ch](mailto:admin@borex.ch)

### Plus d'information sur notre site:

[www.borex.ch](http://www.borex.ch)

